

SÉANCE DU

27 JUIN 2019

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 70

OBJET

**Affectation du résultat de
fonctionnement de
l'exercice 2018 -
Budget annexe
d'aménagement Lisière
Pereire de la commune
historique de Saint-
Germain-en-Laye**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 juin 2019
par voie d'affichage
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 28 juin 2019
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 juin 2019

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin deux mille dix-neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur OPHELE, Madame GUYARD, Monsieur PETROVIC, Monsieur de l'HERMUZIERE, Monsieur RICOME, Monsieur AGNES, Monsieur PRIoux, Monsieur PAQUERIT, Madame VERNET, Madame PHILIPPE, Madame de JACQUELOT, Monsieur VENUS, Madame ADAM, Monsieur CHELET, Monsieur COMBALAT, Madame BURGER, Madame AZRA, Madame de CIDRAC*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame LIBESKIND, Madame MEUNIER, Madame OLIVIN, Monsieur HAÏAT, Monsieur PAUL, Monsieur GOULET, Monsieur MORVAN, Monsieur CADOT, Madame PERINETTI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame RHONE, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI

*Madame de CIDRAC présente à partir du dossier 19 F 03

Avait donné procuration:

Monsieur LETARD à Madame GUYARD
Monsieur MERCIER à Monsieur OPHELE
Madame DORET à Madame LESUEUR
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER
Monsieur COUTANT à Madame HABERT-DUPUIS
Madame DILLARD à Monsieur VENUS
Madame DEBRAY à Monsieur LEVEL
Monsieur JOUSSE à Monsieur BATTISTELLI
Madame AGUINET à Monsieur HAÏAT
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD
Madame LESGOURGUES à Monsieur CADOT
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES

Etait absent:

Monsieur MITAIS

Secrétaire de séance:

Monsieur AGNES

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2018 – BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT
LISIÈRE PEREIRE DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2018 du budget annexe d'aménagement Lisière Pereire de la commune historique de Saint-Germain-en-Laye dont les résultats vous sont rappelés ci-après :

REALISATION DE L'EXERCICE		DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	18 518 265,69 €	29 051 893,70 €
	INVESTISSEMENT	13 008 250,60 €	12 799 442,04 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		1 577 822,13 €
	RESULTAT REPORTE INVESTISSEMENT	1 339 721,02 €	
TOTAL REALISATIONS + REPORTS		32 916 237,31 €	43 429 157,87 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT		
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1		
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	18 518 265,69 €	30 629 715,83 €
	INVESTISSEMENT	14 397 971,62 €	12 799 442,04 €
	TOTAL CUMULE	32 916 237,31 €	43 429 157,87 €

Soit un résultat global 2018 de **10 512 920,56 €**

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter :

- l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 12 111 450,14 € au financement de la Section de Fonctionnement,
- de reporter le déficit d'investissement de -1 598 529,58 € en section d'investissement.

Les reprises de résultats et ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2019 du budget annexe d'aménagement de la Lisière Pereire de la commune nouvelle « Saint-Germain-en-Laye ».

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITE, Madame LESGOURGUES (procuration à Monsieur CADOT), Monsieur PAUL, Monsieur GOULET, Monsieur MORVAN, Monsieur CADOT, Madame PERINETTI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI s'abstenant,

AFFECTE l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 12 111 450,14 € au financement de la Section de Fonctionnement,

REPORTE le déficit d'investissement de -1 598 529,58 € en section d'investissement.

Les reprises de résultats et ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2019 du budget annexe d'aménagement de la Lisière Pereire de la commune nouvelle « Saint-Germain-en-Laye ».

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye